

EMPLOI

# Les associations en colère contre l'esbroufe d'Attal

Des crédits ont été promis, ce week-end, par le secrétaire d'État à la Jeunesse. Ceux-là mêmes figurant sur la feuille de route de l'État publiée en 2018.

L'axiome populaire selon lequel moins on dispose de quelque chose et plus on l'étale s'est à nouveau vérifié ce week-end. Cette fois, c'est Gabriel Attal qui le démontre. Le secrétaire d'État en charge de la jeunesse a claironné samedi que le gouvernement se souciait à tel point du tissu associatif qu'il débloquait 28 millions d'euros sur trois ans en sa faveur, en vue de la création de 4000 nouveaux postes dans les structures, principalement dans les quartiers populaires et les zones rurales. Et 2 millions d'euros iront à la formation des bénévoles.

Surpris par cette annonce impromptue, les représentants des réseaux associatifs ont vite fait les comptes. « C'est de la démagogie, s'offusque Jean-Claude Boual, du Collectif des associations citoyennes. Ces 28 millions ne sont pas grand-chose pour soutenir l'emploi associatif, alors que la seule suppression des contrats aidés a enlevé plus de 1 milliard d'euros par an aux associations depuis 2017. Et c'est une goutte par rapport aux centaines de millions que le gouvernement s'apprête à payer pour le service national universel, cette opération de caporalisation de la jeunesse ! » Au Mouvement associatif aussi, on déplore l'effet d'annonce. « Ces 28 millions font partie de la feuille de route de l'État déjà publiée en novembre 2018, rappelle son président, Philippe Jahshan. Les 2 millions en faveur des bénévoles figurent aussi déjà dans le Fonds de développement de la vie associative (FDVA). Mais



Gabriel Attal est « loin de l'ambition d'une vraie politique en faveur des associations », selon Philippe Jahshan, du Mouvement associatif. R. Gaillard/Rea

on est toujours dans l'attente du doublement de ce fonds que nous avons demandé il y a un an. Et on craint que la proposition de loi sur la trésorerie des associations ne soit pas adoptée à temps pour que ses effets bénéfiques figurent dans la loi de finances 2020. On est loin de l'ambition d'une vraie politique en faveur des associations. »

Cette opération de communication de Gabriel Attal intervient une semaine après la publication d'une tribune signée notamment par le Mouvement associatif, déplorant un nouveau tour de vis fiscal à l'encontre du mécénat, via la baisse des ristournes accordées aux grandes entreprises. De quoi faire perdre des ressources aux associations,

alors même que l'État les avait incitées à aller chercher auprès de la philanthropie ce qu'il leur enlevait avec ses coupes dans les budgets publics. L'annonce intervient aussi à la veille de la condamnation par le collectif Alerte (union des réseaux associatifs de lutte contre l'exclusion) de la faiblesse de la stratégie gouvernementale contre la pauvreté. ●

STÉPHANE GUÉRARD

Dimanche 15, au Village de l'économie sociale et solidaire : débat « Menaces sur les libertés associatives ».

